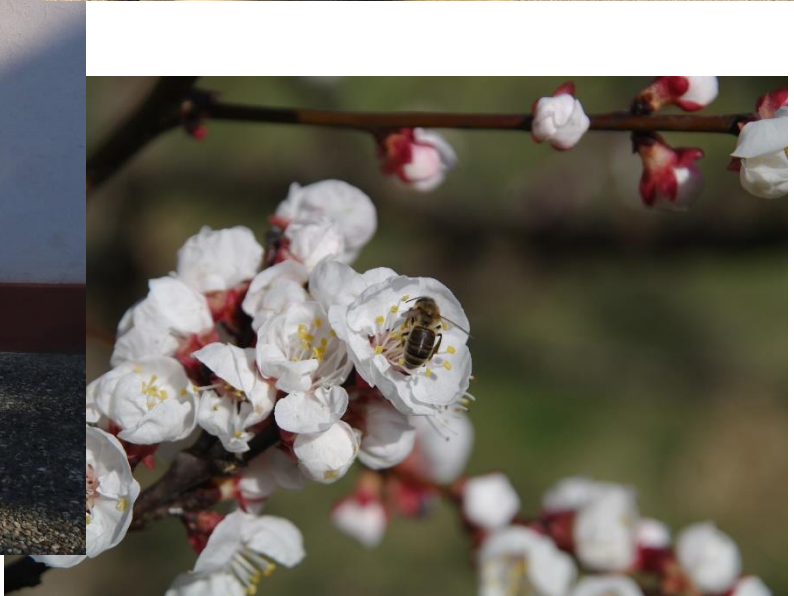




MONTASTRUC Infos

Journal d'informations communales

JUIN 2021



SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Infos – délibérations du Conseil Municipal	3
Les finances communales	
Compte administratif 2020	7
Budget primitif 2021	9
Infos Communauté de Communes	11
Associations	13
Un peu d'histoire : les ponts de Gaillardou	15
Agenda culturel : 3 manifestations à Montastruc	18

LE MOT DU MAIRE

Comment ne pas parler du COVID-19 qui bouleverse nos vies ?

Avec le Comité des Fêtes, nous avons tenté de maintenir la course de la Saint Jean, dans une formule plus réduite (course suivie d'un vin d'honneur). La préfecture ne délivrant toujours pas d'autorisation pour ce type de manifestation, nous sommes contraints d'annuler ce moment de convivialité. Dommage ! Pour la fête votive, le Comité des Fêtes attend de savoir ce qu'il sera possible de faire.

Cependant nous aurons l'occasion de nous retrouver :

 Le 20 août à 20 h30 pour un concert de piano solo,

 Le 26 août à 21 h pour une conférence musicale, carnavalesque mais aussi agricole, botanique

 Le 24 septembre à 20 h 30 pour un duo, piano et violon.

Toutes précisions dans les pages culture de ce bulletin.

Concernant les projets, celui des équipements de loisirs (city-park, jeux pour enfants ...) avance sereinement, d'abord avec quelques adolescents du village et maintenant avec le Conseil qui prend le relais pour finaliser ce projet, qui est le GROS projet de notre mandat.

Le Conseil Municipal essaiera de profiter des subventions prévues dans le plan de relance et de transition énergétique du gouvernement pour changer les chauffages de la salle des fêtes et de la Mairie et pour améliorer l'isolation de ces deux bâtiments.

N'oubliez pas de venir voter aux élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochains ! Nouveauté cette année, en raison du COVID, le bureau de vote sera à la salle des fêtes, afin d'avoir davantage de place et pouvoir ainsi respecter les distances.

En attendant de vous croiser au bureau de vote, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été 2021 !

Jean-Luc SILOT

Maire

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2021

LIGNE DE TRÉSORERIE

90 % des factures du nouveau bâtiment ont été réglées, et malgré les acomptes de subvention obtenus, la trésorerie de la commune est au plus bas. Afin de payer les dernières factures du bâtiment ainsi que les dépenses ordinaires, il est nécessaire d'emprunter 100 000 €. Cet emprunt sera remboursé dès que les subventions obtenues seront versées par nos financeurs : Département, Région et État. Le taux d'intérêt est à 1 % pour 12 mois. Cet emprunt avait été envisagé lors du début des travaux mais pas formalisé. Il sera remboursé avant la fin de l'année.

Séance du 6 avril 2021

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DU COMPTABLE DU TRÉSOR

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2020.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Investissement :

Dépenses	Prévu :	676 859,00
	Réalisé :	576 191,42
	Reste à réaliser :	60 359,98
Recettes	Prévu :	676 859,00
	Réalisé :	690 396,82
	Reste à réaliser :	219 750,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	333 430,00
	Réalisé :	137 708,42
Recettes	Prévu :	333 430,00
	Réalisé :	345 768,20

Résultats de clôture de l'exercice

Investissement :	- 185 794,60
Fonctionnement :	208 059,78
Résultat global :	+ 22 265,18

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes locales pour l'année 2021 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	13,04 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	77,99 %

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur du cimetière.

Ce règlement est disponible à la Mairie.

ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE

Le CCAS ayant été supprimé il y a quelques années, c'est sur le budget de la commune que ce type d'aide est pris.

La MDPH nous a signalé qu'elle avait octroyé une aide aux parents d'un enfant handicapé de Montastruc et nous propose de compléter cette aide.

Le Conseil Municipal décide de verser une aide complémentaire de 120 €.

Séance du 13 avril 2021

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

M le Maire expose que l'exercice 2020 a produit les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnements de	48 925,22 €
- un excédent reporté de	159 134,56 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de	208 059,78 €
- un déficit d'investissement de :	185 794,60 €
- un excédent de restes à réaliser de :	159 390,02 €
soit un besoin de financement de :	26 404,58 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068) :	26 404,58 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	181 655,20 €
Résultat d'investissement reporté (001), déficit :	185 794,60 €

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal a voté le budget suivant pour l'exercice 2021.

(Vous trouverez une page spéciale finances plus complète plus loin dans le bulletin)

FONCTIONNEMENT :	Dépenses :	353 876,00 €
	Recettes :	353 876,00 €
INVESTISSEMENTS :	Dépenses :	423 572,00 €
	Recettes :	423 572,00 €

Séance du 3 juin 2021

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer 10 195,00 € aux associations suivantes :

DESTINATAIRES	MONTANT
Comité des Fêtes de Montastruc	3 500,00 €
ACCA de Montastruc	700,00 €
GYM Volontaire Montastruc	700,00 €
YOGA SOPHRO de Montastruc	700,00 €
École de rugby de l'Honor de Cos	90,00 €
JUDO GYM de Lafrançaise	120,00 €
TRT Judo de Barry d'Islemade	90,00 €
École Sainte Marie de Lafrançaise	3 525,00 €
Comice Agricole de Lafrançaise	120,00 €
Croix Rouge de Lafrançaise	50,00 €
ADAPEI 82	50,00 €
Anciens combattants Bleuets 82	50,00 €
CAUE 82	50,00 €
Fonds de solidarité du logement 82	150,00 €
Fonds d'aide aux jeunes du 82	50,00 €
Association Française contre la Myopathie (Téléthon)	50,00 €
AFSEP (sclérose en plaque)	50,00 €
Amicale du don du sang 82	50,00 €
Association des Offices du tourisme du 82	50,00 €
Comité départemental du prix de la résistance et de la déportation	50,00 €

PARTICIPATION COMMUNALE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge la part restant à la charge des familles sur le transport scolaire.

Cela représente 45 € par an pour un élève du secondaire, 90 € par un étudiant.

NUISANCES SONORES



Extrait de l'arrêté préfectoral de 2004

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Les dimanches de jours fériés : de 10 h à 12 h

Allez un peu de civisme et de respect de ses voisins

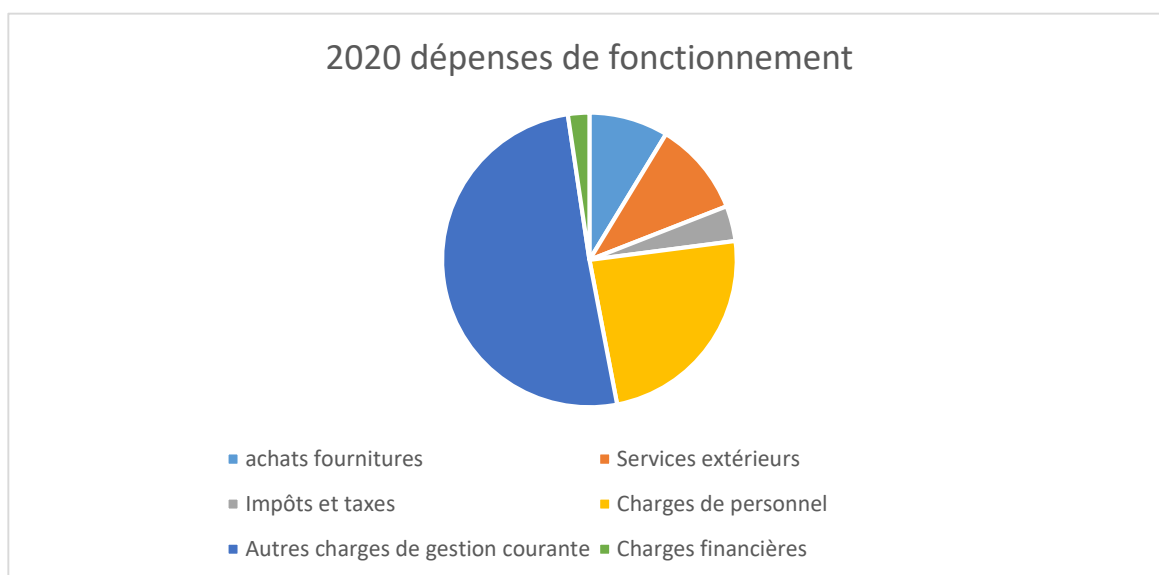
Montastruc est un si joli village dont on apprécie le calme !

finances communales

Résultats financiers 2020 – Les dépenses de fonctionnement

Prévisions de dépenses : 333 430,00 €

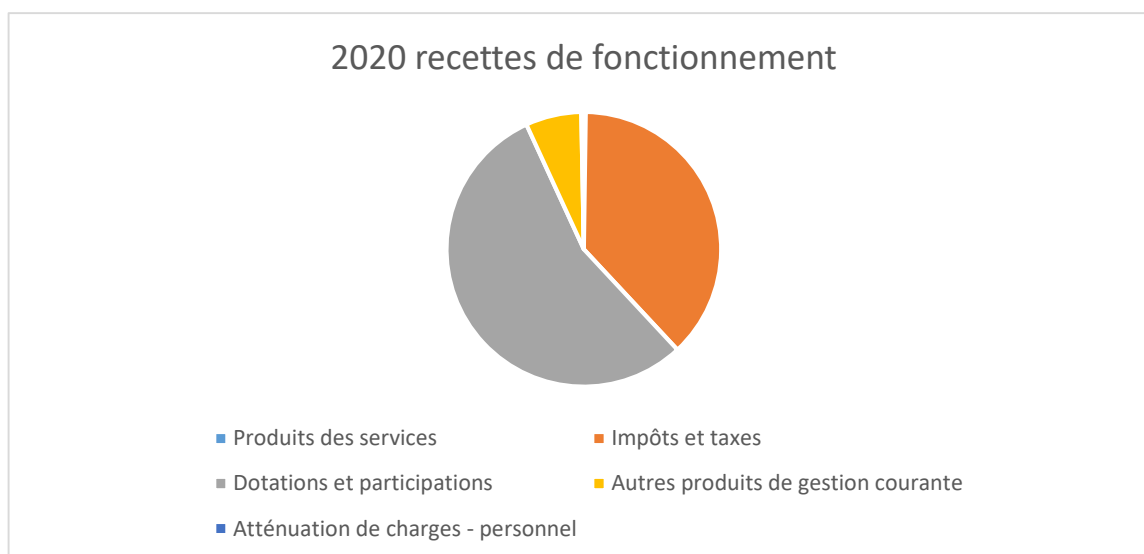
Réalisations de dépenses : 137 708,42 €



Résultats financiers 2020 – Les recettes de fonctionnement

Prévisions de recettes: 333 430,00 €

Réalisations de recettes: 186 633,64 €



La section de fonctionnement dégage un excédent de 48 925,22 €. Cet excédent vient s'ajouter aux excédents des exercices précédents(159 134,56 €) pour un total de 208 059,78 €.

Résultats financiers 2020 – Les dépenses d'investissement

Prévisions de dépenses : 132 729.00 €

Réalisations des dépenses : 576 191.42 €

Les principales dépenses :

- Bâtiment communal :	558 255.02 €
- Matériel de bureau :	1 418.30 €
- Mobilier :	427.34 €
- Agencement de terrains :	801.00 €
- Autres :	4 821.63 €
- Concessions, licences :	845.71 €
- Dette :	9 109.42 €

Résultats financiers 2020 – Les recettes d'investissement

Prévisions de recettes : 203 822.00 €

Réalisations des recettes : 105 893.56 €

La section d'investissement est plus complexe à suivre que la section de fonctionnement. En effet, une prévision d'investissement peut servir sur plusieurs exercices. C'est le cas avec le nouveau bâtiment communal : l'ouverture des crédits (prévisions) a été réalisée en 2019, les travaux réalisés en 2020, les subventions ne seront perçues qu'en 2021. Ce qui explique la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie, qui fait le pont entre les dernières dépenses liées au bâtiment et l'arrivée des subventions.

Un bilan financier de ce nouveau bâtiment vous sera présenté dès que possible.

Il est toujours utile de se comparer. Sur le site internet du gouvernement consacré aux finances locales, vous pouvez trouver les finances de notre commune, comparées à celles de communes similaires (de 250 à 500 habitants).

Les montants sont les chiffres moyens par habitant pour l'année **2019**.

	MONTASTRUC	Communes similaires
Recettes		
Impôts	107.00 €	262.00 €
Dotations de l'État	223.00 €	156.00 €
Dépenses		
Totales	367.00 €	580.00 €
Charges de personnel	97.00 €	212.00 €
Achats	112.00 €	199.00 €
Charges financières	5.00 €	15.00 €

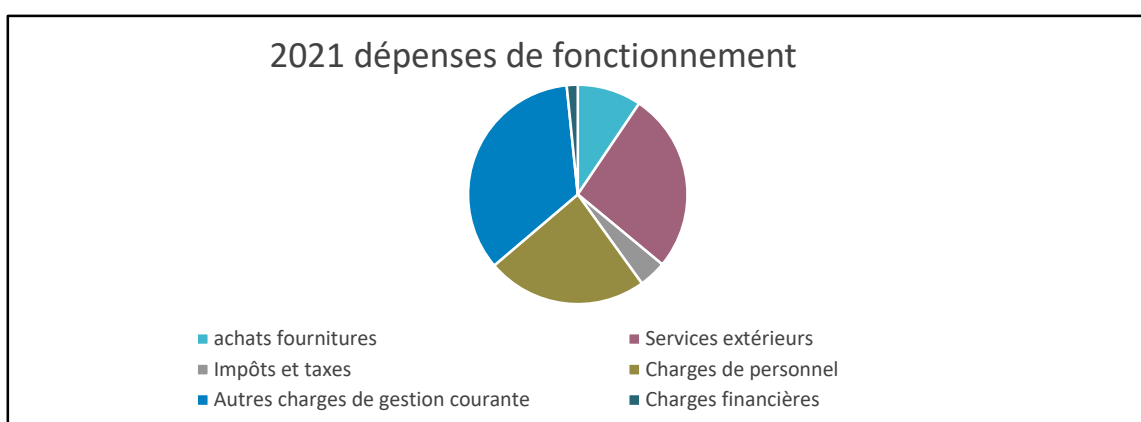
Ces chiffres nous indiquent que la Commune impose raisonnablement ses administrés et qu'elle reste économe dans ses dépenses.

Budget primitif 2021 – Les dépenses de fonctionnement

Prévisions de dépenses : 353 876.00 €

Rappel 2020 : 333 430,00 €

achats fournitures	24500
Services extérieurs	68859
Impôts et taxes	10500
Charges de personnel	61500
Autres charges de gestion courante	89700
Charges financières	4200
Virement à la section d'investissement	77417
charges exceptionnelles	17200

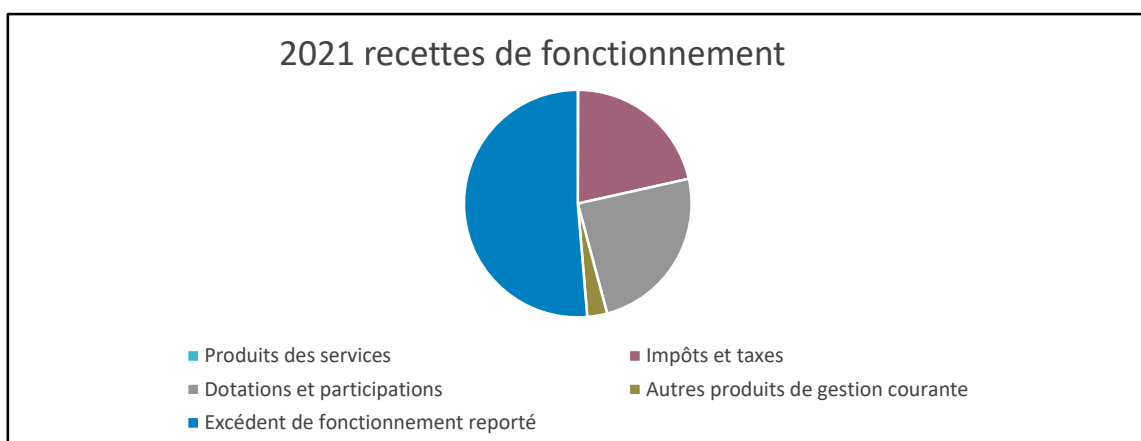


Budget primitif 2021 – Les recettes de fonctionnement

Prévisions de recettes: 353 876.00 €

Rappel 2020 : 333 430,00 €

Produits des services	215
Impôts et taxes	75855
Dotations et participations	86151
Autres produits de gestion courante	10000
Excédent de fonctionnement reporté	181655



Budget primitif 2021 – Les dépenses d'investissement

Prévisions de dépenses :	363 212,02
Reports de prévisions de dépenses	60 359,98
Total des prévisions	423 572,00
<i>Rappel budget primitif 2020 :</i>	<i>676 859,00</i>

Les principales lignes de programmes :

- Bâtiment municipal	30 000
- chemins voirie	36 000
- Mobilier	3 200
- agencement de terrains	6 000
- travaux sur bâtiments	8 200
- Concessions, licences	1 000
- Dette	11 800
- équipement de l'atelier municipal	15 000
- véhicule	18 000

Certains investissements, tel l'achat d'un nouveau véhicule de service, ne seront réalisés qu'en cas de besoin.

Budget primitif 2021 – Les recettes d'investissement

Prévisions de recettes:	203 822,00
Report de prévisions de recettes :	219 750,00
Total des prévisions :	423 572,00
<i>Rappel budget primitif 2020 :</i>	<i>676 859,00</i>

Parmi les recettes d'investissement la récupération de la TVA sur le nouveau bâtiment.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COBEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN



La Maison des Services Au Public (MSAP) a été labellisée en janvier 2020 FRANCE SERVICES.

Les objectifs sont :

- ✚ Une meilleure accessibilité aux services publics,
- ✚ Une plus grande simplicité des démarches administratives,
- ✚ Une qualité de service.

Deux personnes vous y accueillent au 33 rue Mary LAFON à Lafrançaise pour vous aider dans vos démarches avec l'administration et les partenaires institutionnels y tiennent régulièrement des permanences ; vous pouvez ainsi rencontrer des représentants de :

- La Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne
- La Caisse Primaire d'assurance maladie
- La Mutualité Sociale Agricole
- Le Pôle Emploi
- La Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes
- Le Conseil départemental de l'Accès au Droit
- La Direction Départementale des Finances Publiques de Tarn-et-Garonne
- LE CAUE (Espace Info Énergie)
- La plate-forme mobilité

France Services

33 rue Mary LAFON
82130 LAFRANÇAISE

Téléphone : 05 63 65 91 90
Site internet : www.cc;payslafrancaisain.fr

POLITIQUE VERS LA JEUNESSE

La Communauté de Communes a lancé un nouvel appel d'offres pour sélectionner un opérateur qui s'occupera de nos jeunes pour les 3 années à venir :

D'une part il y a l'ALAE (accueil de loisirs associés à l'école) : accueil et animation le matin, à la pause méridienne, le soir et ce pour toutes les écoles publiques de la Communauté de Communes ;

Et d'autre l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) : accueil et animation les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Trois opérateurs ont répondu à l'appel d'offres ; l'analyse des réponses est en cours et l'opérateur sera choisi lors du prochain Conseil Communautaire.

POLITIQUE DE L'HABITAT



Le Conseil Communautaire a décidé de se doter d'une politique de l'habitat. Autrefois on appelait ce type d'actions une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ou OPAH.

Ce programme comporte plusieurs volets :

- ✚ Aide au maintien et à l'autonomie
- ✚ Lutte contre la précarité énergétique
- ✚ Lutte contre l'habitat indigne
- ✚ Développement d'une offre locative de qualité

Ces différents volets peuvent concerner aussi bien les propriétaires occupant leur logement que les propriétaires-bailleurs.

La Communauté de Communes sélectionne en ce moment un opérateur qui aidera sur les 3 années du programme les propriétaires dans leurs démarches afin de solliciter et obtenir le maximum d'aides financières possibles.

Quelques exemples de travaux : Remplacement des fenêtres, isolation, installation d'un monte-escalier, installation d'une douche, installation d'une nouvelle chaudière, installation d'un chauffe-eau solaire, ...

Les aides peuvent venir de l'ANAH, du département, de la Région Occitanie, de notre Communauté de Communes et le taux de reste à charge du propriétaire varie en fonction de ses revenus et des travaux envisagés.

Pour plus de renseignement, rapprochez-vous des services de la Communauté de Communes.

MAIRIE DE MONTASTRUC

Rappel des jours et heures d'ouverture du secrétariat

Lundi – Mercredi – Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

2 route de Labade

0563 65 90 13

Comm.montastruc@orange.fr

ASSOCIATIONS

Ces deux associations nous ont prié d'insérer leur article dans le bulletin municipal afin de relancer leurs activités après cette période troublée par la pandémie. Nous leur ouvrons volontiers nos pages.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Laissez votre âme de musicien(ne) se révéler

Si vous aussi, vous avez envie d'allier plaisir et apprentissage au cours d'une formation de qualité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

GUITARE

PIANO

VIOLON

VIOLONCELLE

BATTERIE

SAXOPHONE

ÉVEIL MUSICAL

CLARINETTE

FLÛTE

CHANT

DANSE MODERN JAZZ

HIP HOP

Plus d'informations sur leur site internet :

<http://musique-lafrancaise.fr/>

Pour un premier contact :

le 06 61 22 80 07



**TRT JUDO 82 :
UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE
L'ADAPTATION**

Après un excellent début de saison, le club a été contraint de faire face et de s'adapter à deux nouveaux confinements (novembre-décembre puis mars-avril). Dirigeants et enseignants ont su faire preuve de réactivité et d'ingéniosité afin de garder le contact avec nos **150 judokas**.

Une organisation à distance pendant les confinements

Nos professeurs ont organisé des défis, quiz, concours de dessins... et **gardé le lien par la voie numérique**, avec des exercices variés adaptés à chaque tranche d'âge.

Une pratique en extérieur au Printemps

Dès le mois de février, le **jud'ô grand air** (nom donné aux séances en plein air proposées par le club) a repris pour les +14 ans dans un premier temps puis pour tous dès le mois de mars. Au programme : travail ludique, foncier, exercices de vitesse, motricité, quiz judo...

Des séances ont été mises en place pour chaque catégorie sur différents créneaux horaires. Cette reprise en extérieur a ravi petits et grands, tous très motivés malgré une météo parfois pluvieuse.

Merci aux municipalités de Meauzac et Lafrançaise pour la mise à disposition des stades ainsi qu'à nos 4 professeurs qui ont su innover !

Vers un retour progressif à la normale !

Depuis le mercredi 19 mai, le **judo a enfin repris** dans sa forme traditionnelle pour les mineurs en respectant les protocoles de la Fédération Française, appliqués depuis le début de cette épidémie. C'est avec joie que les plus jeunes ont renfilé leur judogi et retrouvé leurs professeurs sur les tatamis.

En attendant un retour dans les dojos, les adultes pourront continuer de s'entraîner en extérieur chaque lundi et mercredi soir. → Rejoignez-nous avant la fin de cette saison : **adhésion unique à 30€**.



Et pour la rentrée de septembre 2021 ?

Conscient de l'impact que l'épidémie a eu sur nos vies (multiples confinements, arrêts d'activité, difficultés financières...), le club consentira une **remise conséquente** pour tout judoka renouvelant en 2021/2022. Les nouveaux adhérents se verront proposer des tarifs attractifs, avec une **réduction pour les familles** d'au moins 2 pratiquants. Avec un cours Taïso et Judo loisir, les adultes ne seront pas en reste pour « transpirer ».



Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter :

- Mickaël Delon au 06 73 72 66 03
- Laurent Marc au 06 76 01 42 52

ou consulter notre nouveau site internet → trtjudo82.ffjudo.com

*L'équipe du TRT JUDO 82 vous souhaite un
bel été !*

UN PEU D'HISTOIRE

Les ponts de Gaillardou

La rive droite de la rivière Aveyron a sans doute toujours été un lieu de passage ; les récentes fouilles au lotissement des Partisous (âge du fer et époque gallo-romaine) le prouvent. Dans leur sagesse, nos anciens



avaient éloigné le chemin de la rivière afin d'éviter qu'il ne soit coupé par les débordements de l'Aveyron.

Pour la même raison, nos anciens ont également placé les franchissements des affluents suffisamment reculés, ce qui permettait sans doute aussi d'établir un ouvrage de moindre grandeur, c'est toujours le cas à Loubéjac.

Ce qui n'a pas empêché la catastrophe lors de l'inondation de 1833, détruisant le pont sur le ruisseau à la limite de notre commune et de celle de Piquecos, près du lieu-dit Gaillardou.



Photo du cadastre napoléonien (1818)

La lecture des anciennes délibérations prises par les Conseils Municipaux successifs est fort instructive :

Le pont de bois

Le 10 mars 1833

Le pont de bois sur le ruisseau de la Vincente, au lieu-dit Gaillardou, sur les limites de notre commune et de celle de Piquecos, a été détruit presque en entier par le dernier débordement de l'Aveyron et il paraît urgent et indispensable de le réparer afin que toute communication entre ces deux communes ne soit pas interrompue.

Le conseil municipal nomme deux commissaires, MM LANIS Marc l'aîné et LARROQUE Pierre, qui avec les deux commissaires de Piquecos et avec un homme de l'art, M MONDIS Barthélémy, charpentier, sont chargés de procéder à la vérification des réparations à faire.

Le pont en briques

14 avril 1833,

Les commissaires rendent compte de leur mission : vu l'état du pont de bois, les commissaires proposent au conseil qu'un pont en briques soit construit pour 1700 F, soit guère plus qu'un pont de bois, et qui nécessitera moins de frais d'entretien et durera plus longtemps.

Ainsi fut décidé. Le Préfet ayant promis une subvention de 600 F, il reste à la charge de la commune 500 F à prendre par moitié sur les budgets 1834 et 1835, financés par une imposition extraordinaire, les 100 F restant étant pris en charge sur les fonds libres de la commune.

8 mai 1836

Imposition exceptionnelle dont 40 F pour subvenir à la réparation de notre portion du pont de Gaillardou.



27 août 1871 travaux sur le pont

Le pont de Gaillardou sur le chemin d'intérêt commun n°28 construit en dépit du sens commun et des trois voies qui y vont aboutir est si étroit que le conducteur d'une voiture ou d'une charrette ne l'aborde qu'en tremblant. Tout le monde remarque la défectuosité de sa construction mais principalement l'insignifiance de ses parapets.

Les abords de ce pont sont si effrayants, les accidents y sont si fréquents qu'il serait très urgent que les dits parapets fussent exhausés.

Le Conseil Municipal à l'unanimité entre non seulement dans les vues de M le

Maire mais encore il regrette que cette réparation n'ait pas été demandée plus tôt.

23 janvier 1881 dangerosité du pont

Un membre du Conseil dit que puisque les travaux de rectification du chemin d'intérêt commun n°28 de Loubéjac au pont de Gaillardou ont lieu, il serait à désirer qu'on ait une ligne droite depuis la maison Crouzet jusqu'à la métairie de M Duc Lachapelle, attendu que le pont qui existe, est par sa situation très dangereux.

17 novembre 1888 agrandissement

Un membre du conseil expose la nécessité, vu l'extension de la circulation sur ce chemin, d'agrandir au plus tôt le pont de Gaillardou. Il a compté jusqu'à 180 voitures qui ont passé au dit lieu le 29 septembre, jour de la foire des chiens de Lafrançaise.

16 juin 1889 adoption du projet

M le Maire invite le Conseil à donner son avis sur le nouveau tracé du chemin d'intérêt commun n°28 dans la lacune de Gaillardou.

Le Conseil, s'inspirant des résultats de l'enquête et du vœu de la population de la commune, approuve le projet présenté par le service vicinal et décide que les indemnités à payer pour l'acquisition des terrains à occuper seront payés sur les fonds libres de la commune, vu leur peu d'importance, ou au moyen d'une imposition extraordinaire si elle ne peut y suffire autrement.

Le pont actuel

1^{er} juin 1890

Considérant l'importance que prend tous les jours le chemin d'intérêt commun n°28 de Lafrançaise à Montricoux, seule voie de communication de Lafrançaise au chef-lieu durant les crues de l'Aveyron ou du Tarn, considérant le danger permanent qu'offre le passage du vieux pont de Gaillardou aux marchands forains ou aux cultivateurs qui vont vendre leurs primeurs, le Conseil à l'unanimité émet le vœu que la reconstruction du pont de Gaillardou ne soit pas longtemps reportée.

09 août 1891 achat de terrains démolition de maisons par le département.

Outre les terrains à acheter, la commune a encore à payer les indemnités réclamées pour les maisons Paga et Bley.



Photo du cadastre de 1934

VIE CULTURELLE

Vive la reprise et le printemps !

Voilà les bonnes nouvelles et les rendez-vous qui arrivent avec la réouverture et la reprise des manifestations culturelles.

SCÈNES MUSICALES DE LAFANÇAISE

À **VAZERAC** au château de BLAUZAC ; [vendredi 30 juillet à 20h30](#)

Le quatuor ANCHES HANTÉES quatuor de clarinettes°

À **MONTASTRUC**, dans la grange de M Loubatières ; [vendredi 20 août à 20h30](#)

Bertrand COYNAULT, piano solo

À **MONTASTRUC**, dans la grange de M Loubatières ; [vendredi 24 septembre à 20h30](#)

Clara CERNAT & Thierry HUILLET, violon et piano

À **LAFRANÇAISE** au château de la Baronnie ; [vendredi 29 octobre](#)

Elsa GREYER & David LIVELY, piano et violon

TARIFS : 18 € ;

tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi) : 7 € ; enfant de moins de 15 ans : gratuit

MOISSAC CULTURE VIBRATIONS

MCV, qui propose le Festival des voix, a quitté Moissac et s'implante sur les communautés de communes de Terres de Confluences et du Pays Lafrançaisain. Dans leur programmation estivale, le festival TOTAL FESTUM, soutenu par la Région Occitanie, mettant en avant la culture, le patrimoine et les langues occitanes et catalanes.

MONTASTRUC accueillera « La Conférence Cougourdonnesque », spectacle en plein air, dans le jardin de la salle des fêtes, le [jeudi 26 août](#), à 21 h.

La Conférence Cougourdonnesque

Par Jérémy Couraut dit "Djé Baléti", musicien & Jérôme Désigaud luthier et musicien Spectacle, conférence, atelier, démonstration autour du cougourdon niçois et de toutes ses utilisations La cougourde, ou cougourdon, est une courge non comestible qui a toutes sortes d'usages : premières caisses de résonance des instruments à cordes, cuillères à olives, gourdes, poudrières à fusils de l'armée de 1870... La plupart de ces objets sont désormais reproduits en plastique, alors que la cougourde est une production biologique et saine !

Les deux conférenciers retracent l'histoire et l'utilisation du cougourdon, de la lutherie à l'agriculture, en passant par la métaphysique...

C'est donc une conférence musicale, carnavalesque, mais aussi agricole, botanique, médicinale, ethnologique, linguistique - puisque l'usage historique de cette cucurbitacée est lié à la langue occitane et aux chants traditionnels.

EXPO PHOTOS À VAZERAC

Exposition des photos du concours organisé par la Communauté de Communes.
Vernissage le **lundi 4 juillet** à 11h. L'exposition sera visible en Juillet et Août.

ABBAYE DE BELLEPERCHE

Du 1 juin au 30 septembre - Les faïences de Moncaut et Laplume



Après les faïences d'Auvillar en 2015, le Musée des arts de la table poursuit son exploration des céramiques régionales en mettant à l'honneur deux sites voisins l'un de l'autre : Moncaut et Laplume, en Lot-et-Garonne. Si les réalisations du premier sont bien connues et très recherchées des collectionneurs, le second restait dans l'ombre malgré son importance.

Accès à l'exposition avec le billet d'entrée de l'abbaye.

Du mardi au samedi 10h -18h, dimanche 14h-18h

Renseignements : 05 63 95 62 75

Vendredi 18 juin à 20h30 – Esquisse par la compagnie Nanabsolue/Compagnie Sophie Carlin



"La vie ressemble toujours à une esquisse mais même esquisse n'est pas le mot juste car une esquisse est toujours l'ébauche de quelque chose, la préparation d'un tableau, tandis que l'esquisse qu'est notre vie est une esquisse de rien, une ébauche sans tableau." Milan Kundera *"L'insoutenable légèreté de l'être"*.

Avec Clara Bessard, Mélen Cazenave, Marie-Pierre Gérard, Perrine Gontié. Lumières et scénographie : Fabien Leforgeais ; Chorégraphe : Sophie Carlin

Spectacle offert, tout public, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Jauge très limitée, réservation obligatoire. Durée : 45 minutes

Vendredi 2 et samedi 3 juillet 20h30 - Scholae magicae - soirée interactive



Vous avez été choisis pour devenir magiciens. Félicitations ! Cependant, avant d'obtenir le tant espéré diplôme, des épreuves rocambolesques vous attendent.

De quelle maison êtes-vous ? Parchemésange, Cervidor, Mygalion ? Etes-vous les meilleurs en potions, sortilèges, esprits, intuition ou autre ? Et prenez garde, car certains affirment que les mangespirts et autres croquedoigts errent dans certains couloirs...

Une soirée sous forme de jeux et de spectacle où vous serez immergés dans un univers librement inspiré de l'oeuvre bien connue de J.K. Rowling.

Créé par Albin Warette, Stéphane Rigoni et Martin Tourné - Une réalisation Compagnie Millimétrée / collectif Culture en Mouvements

Réservation obligatoire, jauge limitée. Soirée offerte - tout public. Durée : 2h environ

Information : 05 63 95 62 75 ou resa-belleperche@ledepartement82.fr

Retrouvez toutes les infos : www.musee-arts-de-la-table.fr/agenda.php

ESPACE DES AUGUSTINS

À partir du 19 mai, et jusqu'au 11 juin, Danielle Chevalier et l'équipe de l'espace des Augustins sont ravis de vous accueillir à la découverte de l'exposition TransNaturam2 !



« A la croisée des trajectoires existentielles du minéral, du végétal, et de l'humain l'expérience artistique qu'elle poursuit questionne notre inscription et notre relation au monde, par l'acuité d'un regard qui s'attache parfois aux petits riens de la nature. Depuis toujours, elle fait œuvre en foulant le sol. La terre fut le matériau original et le support d'un cheminement créatif tracé au fil des promenades et des voyages. Et la marche s'est faite ainsi démarche.

Avec TransNaturam2, cette création sensible, conceptuelle et réflexive est révélée au travers d'une scénographie qui conduit le visiteur à la découverte d'installations et différentes séries qui conjuguent pluralité de sa pratique et cohérence de la mise ensemble : muséographies d'écorces et de cailloux prélevés in situ, relevés graphiques et annotations, petites représentations de jus de plantes et terres diluées, photographies augmentées de la main experte et mesurée de l'artiste. TransNaturam 2 : une nouvelle traversée plastique du monde de la nature. »

Retrouvez toutes les infos : www.espacedesaugustins.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

LABARTHE:

Visite du Moulin de Saint-Géraud (26 et 27 juin 8h-18h)

Balade accompagnée à Saint-Martin à la découverte du patrimoine vernaculaire des Coteaux du Quercy (26 et 27 juin à 10h et 15h), réservation au 06 27 51 71 09

L'HONOR DE COS:

Visite de l'Atelier de céramiques de Patrizia Rovère (26 juin à partir de 13h30),

Randonnée accompagnée à 13h30 au départ de l'atelier de céramiques

LAFRANÇAISE:

Visite de la Chapelle de Lapeyrouse (26 juin visite commentée à 14h, 15h et 16h ; 27 juin visite libre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30)

LES BARTHES:

Balade-conférence avec Rural Concept au bord du Tarn sur la zone Natura 2000 sur l'importance des arbres pour la biodiversité (26 juin à 10h), réservation au 05 63 65 91 10

Balade commentée par Campagnes Vivantes 82 reconnaître les espèces locales d'arbres et arbustes et lire le paysage à travers son patrimoine végétal naturel (26 juin à 9h30), réservation au 05 63 65 91 10 Visite libre de l'église

Saint-Simplice (26 juin de 14h à 18h) Exposition « Arbres et haies, la force de la vie » et stands d'information Natura 2000 et Campagnes Vivantes 82 (26 juin de 14h à 18h)

JOURNAL COMMUNAL DE MONTASTRUC

Date de parution ; juin 2021 – Tirage : 170 exemplaires

Responsable de la publication : Jean-Luc SILOT, Maire

Rédaction, conception, réalisation : Commission communication

Crédits photo : Mairie de Montastruc – Jean-Luc SILOT

Impression : GRAPHIC system